

Réf: Dossier N° : 50709

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « JMJ AFRICA COTE D'IVOIRE » en abrégé «JMJ AFRICA. CI »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY RESIDENTIEL BOULEVARD LORAIN, IMMEUBLE PAIX, 08 BP 2968 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « JMJ AFRICA COTE D'IVOIRE » en abrégé «JMJ AFRICA. CI ».

Objet: Le management juridique et de la performance , l'audit juridique des organisations, entreprises et comptes bancaires ;l'intermédiation et les négociations juridiques ;l'ingénierie juridique et financière;

Les restructurations juridiques et financières ;

La facilitation des rapprochements industriels et commerciaux ;La formation dans les domaines juridiques et financiers ; La représentation, l'accompagnement, l'assistance et le suivi des entreprises ;La gestion de fortunes.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY RESIDENTIEL BOULEVARD LORAIN, IMMEUBLE PAIX, 08 BP 2968 ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur YANTHO YONDEU PATRICE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-15571 du 12/06/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14394 du 12/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

